



Avec le soutien de

En partenariat avec



SEINE-MARITIME
LE DÉPARTEMENT



Bien vivre et bien vieillir à domicile

Les employeurs ou futurs employeurs de leur aide à domicile sont nombreux en Seine-Maritime : plus de **66 475** dont près de **5121** dépendants ou en situation de handicap. Ils peuvent se poser de nombreuses questions sur les aides financières, la réglementation, le contrat de travail avec leur salarié(s) à domicile, la déclaration au CESU, les congés payés, le crédit d'impôt ...

Le Conseil Départemental de la Seine-Maritime a engagé un partenariat avec la **Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPEM)**. Cette convention visant le bien vivre et bien vieillir à domicile s'adresse aux particuliers employeurs ou futurs particuliers employeurs de :

- + de 60 ans
- En situation de handicap
- Aux aidants de ces publics

4 temps d'information sont proposés au public pour leur présenter les services à leur disposition (outillage, ligne téléphonique dédiée, accompagnement juridique gratuit) et répondre à toutes leurs questions

Employer un salarié à domicile, on vous explique tout !

- **Judi 12/11 de 14h30 à 16h30 à Neufchâtel-en-Bray**
Centre Médico-Social, 6 rue Jean Jaurès, salle de réunion
- **Vendredi 13/11 de 9h30 à 11h30 à Rouen**
Hôtel du Département, Cours Clémenceau, salle F00.080
- **Mercredi 02/12 de 14h30 à 16h30 au Havre**
Pôle Social Départemental Havrais, 34 rue Bonnavet, 3^{ème} étage, salles A.03.220 et A.03.230
- **Judi 03/12 de 10h à 11h15 en Visio Conférence**



Inscription auprès de l'équipe régionale
France Emploi Domicile :
normandie@franceemploidomicile.fr



Contacts presse

FEPEM : Caroline de FOVILLE, Responsable Régionale Normandie - 06 18 26 86 41

France Emploi Domicile : Anaëlle GAROT, Coordinatrice Territoriale Hauts-de-France / Normandie – 06 09 43 02 21